

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 19h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqués le 24 juin 2020, se sont réunis à la salle des fêtes de Bourgueil, sans public, sous la présidence de Monsieur Benoît BARANGER, Maire.

Date d'affichage de la convocation : 24 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de conseillers votants : 27

Présents : Benoît BARANGER, Catherine TENDRON, Jackie FORASTIER, Magali L'HERMITE, Jean-Baptiste THOUET, Nadège COUSSEAU, Sébastien VOYARD, Moïsette REFRAY, Sylvie JACOB, Dominique ALLAIRE, Francis SIREAU, Nadine LEROYER, Catherine ECHAPT, Gilles PELLÉ, Thierry GASNIER, Jean-Marc TRESSEL, Emmanuelle VEILLE, Marie-Aude BOURDIN, François LEBON, Frédéric CLEMENT, Emmanuelle CASSAGNES, Marylène CHARLOT, Georges ROCCON, Pascal PINARD, Olivier LENOIR, Bénédicte AUMASSON, Sébastien RICHOUX.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Absents :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance : Monsieur François LEBON est désigné pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2020

D2020_048 Installation de Monsieur Sébastien RICHOUX suite à la démission de Madame Nathalie FABBRI

D2020_049 Désignation des membres des commissions municipales

D2020_050 Composition des comités consultatifs

D2020_051 Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

D2020_052 Règlement intérieur du conseil municipal

D2020_053 Le droit à la formation des élus

D2020_054 Recrutement contrat d'apprentissage

D2020_055 Parc de loisirs « Capitaine » - Convention 2020 AQUA LIFE SAVING

D2020_056 Vote des différents taux de contributions directes

D2020_057 Festival du cinéma – Encaissement des recettes

D2020_058 Festival du cinéma – Versement subvention aux cinémas de Bourgueil

Compte rendu des décisions du Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT

Questions et informations diverses

Agenda

Tours de table

Avant de commencer la séance, Monsieur Benoît BARANGER, Maire, donne la parole à Madame SOUILLET venue présenter son activité : l'hôtel le Thouarsais et ses projets : petite restauration. Elle souhaiterait obtenir une licence IV.

Monsieur Benoît BARANGER remercie Madame SOUILLET pour son intervention.

Monsieur Benoît BARANGER, ayant ouvert la séance à 19h30 et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil.

Monsieur François LEBON a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Le conseil municipal a poursuivi l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et pris les décisions suivantes :

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2020 – ANNEXE

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'adoption dudit procès-verbal.

- - Pour : 26
- - Contre : /
- - Abstention : 1 (M. Sébastien RICHOUX)

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 26 voix.

DELIBERATIONS

D2020_048 – PROCES VERBAL D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DEMISSION

Rapporteur : Monsieur Benoît BARANGER, Maire

Le Maire informe l'assemblée que Madame Nathalie FABBRI, installée dans les fonctions de conseillère municipale le 24 mai 2020, a démissionné de cette fonction le 23 juin 2020.

Conformément à l'article L2121-4 du CGCT, cette démission est définitive et Madame la Préfète d'Indre et Loire en a été informée.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, Monsieur Sébastien RICHOUX, suivant immédiatement sur la liste « Le Grand Bourgueil » dont faisait partie Madame Nathalie FABBRI lors des dernières élections municipale, est installé en qualité de conseiller municipal.

Monsieur Sébastien RICHOUX a accepté de siéger au sein de l'assemblée municipale.

Le Maire déclare installé Monsieur Sébastien RICHOUX dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le tableau du conseil municipal modifié est annexé au présent procès-verbal.

D2020_049 VIE INSTITUTIONNELLE - DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : M. Benoît BARANGER, Maire

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le CGCT et notamment l'article L. 2121-22,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 24 mai 2020,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1-La commission Finances
- 2-La commission Personnel
- 3-La commission Bâtiments
- 4-La commission Aménagement de l'espace urbain
- 5-La commission Marchés A Procédure Adaptée (MAPA)

DECIDE de ne pas recourir au bulletin secret, mais au vote à main levée pour désigner les membres des commissions municipales dont la liste est visée ci-dessus,

DESIGNE au sein des commissions suivantes :

1-La commission Finances

- Benoît BARANGER
- Jackie FORASTIER
- Catherine TENDRON
- Magali L'HERMITE
- Sébastien VOYARD
- Jean-Baptiste THOUET
- Nadège COUSSEAU
- Thierry GASNIER
- Marie-Aude BOURDIN
- Frédéric CLEMENT
- Pascal PINARD
- Marylène CHARLOT

2-La commission Personnel

- Benoît BARANGER
- Catherine TENDRON
- Magali L'HERMITE
- Sébastien VOYARD
- Jean-Baptiste THOUET
- Nadège COUSSEAU
- Jackie FORASTIER
- Dominique ALLAIRE
- Emmanuelle VEILLE
- François LEBON
- Bénédicte AUMASSON
- Olivier LENOIR

3-La commission Bâtiments

- Benoît BARANGER
- Magali L'HERMITE
- Emmanuelle CASSAGNES
- Frédéric CLEMENT
- Jean-Marc TRESSEL
- Gilles PELLÉ
- Dominique ALLAIRE
- Thierry GASNIER
- Marylène CHARLOT

4-La commission Aménagement de l'espace urbain

- Benoît BARANGER
- Magali L'HERMITE
- Sébastien VOYARD
- Sylvie JACOB
- Dominique ALLAIRE
- Pascal PINARD
- Georges ROCCON

5-La commission Marchés A Procédure Adaptée (MAPA)

- Benoît BARANGER
- Jackie FORASTIER
- Gilles PELLÉ
- Moïsette REFRAY

- Frédéric CLEMENT
- Georges ROCCON

- Pour : 27
- Contre : /
- Abstention : /

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_050 VIE INSTITUTIONNELLE - COMPOSITION DES COMITES CONSULTATIFS

Rapporteur : M. Benoît BARANGER, Maire

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder au vote à main levée.

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le CGCT et notamment l'article L. 2121-22,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 24 mai 2020,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNER les membres du conseil municipal au sein des comités consultatifs suivants :

COMITES CONSULTATIFS	MEMBRES	COOPTÉS
AFFAIRES SCOLAIRES RESTAURANT SCOLAIRE Emmanuelle VEILLE	Emmanuelle VEILLE Catherine ENDRON Marie-Aude BOURDIN Nadine LEROYER Sébastien RICHOUX	Stéphanie VOYARD Carole LEBON Maguy ROINÉ
CAMPAGNE, FOSSES, CHEMINS, FORET Jean-Baptiste THOUET	Thierry GASNIER Sylvie JACOB Francis SIREAU Gilles PELLE Jean-Baptiste THOUET Pascal PINARD	Jean-Marie SEQC Jacques PIEDOUE Vincent AUGER Damien LORIEUX Michel THIBAUT
CAMPING, PLAN D'EAU Nadine LEROYER	Sylvie JACOB Emmanuelle VEILLE Magali L'HERMITE Nadine LEROYER	Loïc VASSEUR Nathalie FABBRI
CIMETIERE Nadine LEROYER	Sylvie JACOB Nadine LEROYER	Roselyne PELLÉ François GERMAIN
COMMUNICATION François LEBON	Frédéric CLEMENT Sébastien VOYARD Marie-Aude BOURDIN Emmanuelle VEILLE François LEBON Catherine ECHAPT Sébastien RICHOUX Pascal PINARD	Alain TENDRON Florent BOURDIN Guillaume LAPAQUE
ENVIRONNEMENT Gilles PELLÉ	Catherine ECHAPT Thierry GASNIER Jean-Baptiste THOUET Francis SIREAU Gilles PELLE Pascal PINARD	Cécile PICHOT Emmanuelle LIMA Mathieu GEORGET
ECONOMIE D'ÉNERGIE Emmanuelle CASSAGNES	Frédéric CLEMENT Thierry GASNIER Magali L'HERMITE Emmanuelle CASSAGNES	Agnès VERGER
FETES ET CEREMONIES Nadège COUSSEAU	Nadège COUSSEAU Marie-Aude BOURDIN Magali L'HERMITE Nadine LEROYER Georges ROCCON	Mélanie RAVION

FOIRES ET MARCHES Catherine TENDRON	Catherine TENDRON François LEBON Sylvie JACOB Nadine LEROYER Moïsette REFRAY Marylène CHARLOT	Corinne BELOUARD Pascal PATRA Philippe BOUREAU Julien BOUREAU Christophe PERROCHON Michel SOYEZ Alain ROBINOT Betty CHRA Guillaume LAPAQUE Laurence SOUILLET Virginie DEHAN-SOLA
PARC ET JARDINS FLEURISSEMENT DE LA VILLE Dominique ALLAIRE	Sylvie JACOB Nadège COUSSEAU Frédéric CLEMENT Jackie FORASTIER Dominique ALLAIRE	Fabienne GASNIER Annick SIREAU Jean-Louis ARCHAMBAULT Loïc VASSEUR Aurélie CAUTY
PROPRETE COMMUNALE Frédéric CLEMENT	Nadège COUSSEAU Dominique ALLAIRE Francis SIREAU Frédéric CLEMENT Marylène CHARLOT	Loïc VASSEUR Emmanuelle LIMA Délégués de quartier
ASSOCIATIONS CULTURELLES Nadège COUSSEAU	Catherine ECHAPT Marie-Aude BOURDIN Nadège COUSSEAU Marylène CHARLOT	Mélanie LE FRALLIEC Jean-Marc CARDARELLI Nicole LOIRE-MOREAU
ASSOCIATIONS SPORTIVES Nadège COUSSEAU	Jean-Marc TRESSEL Nadège COUSSEAU Sébastien RICHOUX	Mélanie LE FRALLIEC Michel CHOLLET Corinne BELOUARD Jessy PAVY Mélanie RAVION
PATINOIRE Nadège COUSSEAU Magali L'HERMITE	François LEBON Emmanuelle CASSAGNES Nadège COUSSEAU Magali L'HERMITE Sébastien RICHOUX	Jean-Marc CARDARELLI Mélanie RAVION
PATRIMOINE Catherine ECHAPT	Emmanuelle CASSAGNES Jean-Baptiste THOUET Francis SIREAU Catherine ECHAPT	Jean-Paul BOURDIN Elisabeth DELANNOY Pierre LAUCHET Yves LEGRAND Marinette LEPAGE Alain MACHESSEAU Jean-Paul MOREAU Roselyne PELLÉ Joël RICHARD Virginie DEHAN-SOLA
CULTURE Marie-Aude BOURDIN	Nadine LEROYER Catherine ECHAPT Marie-Aude BOURDIN Bénédicte AUMASSON	Mélanie LE FRALLIEC Alain LEROY Alain JAMET Nina PAGE Jessy PAVY Emmanuelle LIMA Marie Claude LE NADER Noëlle GALLARD Mikaël KERJEAN Michèle MIRAND Murielle DURAND Joël RICHARD Etienne TRITT Virginie DEHAN-SOLA
JEUNESSE Marie-Aude BOURDIN	François LEBON Frédéric CLEMENT Emmanuelle VEILLE Marie-Aude BOURDIN	Jessy PAVY Maguy ROINE Delphine DUTHIL-DEBRAY

VOIRIE – RESEAUX Sébastien VOYARD	Emmanuelle CASSAGNES Jean-Marc TRESSEL Sylvie JACOB Jackie FORASTIER François LEBON Dominique ALLAIRE Sébastien VOYARD	France PIPART Florent BOURDIN
TOURISME ET DEVELOPPEMENT Catherine TENDRON Catherine ECHAPT	Catherine TENDRON Nadine LEROYER Marie-Aude BOURDIN Catherine ECHAPT Pascal PINARD	Jérôme MERCIER-PAPIN (EPIC Touraine Nature) Laurence SOUILLET Auréliе CAUTY
PROJET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE Frédéric CLEMENT François LEBON	Sébastien VOYARD Emmanuelle VEILLE Catherine ECHAPT François LEBON Frédéric CLEMENT Benoît BARANGER Marie-Aude BOURDIN Olivier LENOIR Sébastien RICHOUX Pascal PINARD	Claude GODIN Chantal MOREAU-LECLERC
PROJETS RECYCLERIE/COVOITURAGE Gilles PELLÉ Emmanuelle CASSAGNES	Catherine ECHAPT Gilles PELLE Emmanuelle CASSAGNE	Agnès VERGER Mélanie LE FRALLIEC Nathalie FABBRI Emmanuelle LIMA

- - Pour : 27
- - Contre : /
- - Abstention : /

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_051 VIE INSTITUTIONNELLE - DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Rapporteur : Monsieur Benoît BARANGER, Maire

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder au vote à main levée.

1 - REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DES SYNDICATS

INTITULE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
S.I.E.I.L. (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire)	Sébastien VOYARD	Bénédicte AUMMASSON
S.I.T.S. (Syndicat Mixte Inter collectivités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais)	Emmanuelle VEILLE Thierry GASNIER	Benoît BARANGER
SITRAVEL	Benoît BARANGER Emmanuelle VEILLE Thierry GASNIER Jean-Baptiste THOUET	
SMIPE Val Touraine Anjou (Syndicat Mixte intercommunal pour la Protection de l'Environnement)	Dominique ALLAIRE Frédéric CLEMENT	Olivier LENOIR
CAVITES 37	Georges ROCCON	Jean-Baptiste THOUET
P.N.R. (Parc Naturel Régional)	Gilles PELLE	Pascal PINARD

2 -REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DES ORGANISMES OU ADMINISTRATIONS EXTERIEURES

INTITULE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
CLI (Commission Locale d'Information du CNPE)	Benoît BARANGER	Bénédicte AUMASSON
C.N.A.S. (Centre National d'Action Sociale du Personnel Territorial)	Catherine TENDRON	
Correspondant Défense	Frédéric CLEMENT	
Conseil d'Administration de l'EHPAD public	Benoît BARANGER Catherine TENDRON Sylvie JACOB	
Conseil de vie sociale de l'EHPAD public	Moïsette REFRAY	Nadine LEROYER
Conseil d'école primaire et maternelle publiques	Benoît BARANGER Emmanuelle VEILLE	Marie-Aude BOURDIN
Conseil d'administration du Collège Pierre de Ronsard	Emmanuelle VEILLE	Marie-Aude BOURDIN
Conseil d'établissement de l'école privée Saint Germain	Nadine LEROYER	Benoît BARANGER
COMITE DES FETES	Nadège COUSSEAU	
COMITE DE JUMELAGE	Benoît BARANGER	
ASSOCIATION DE DEFENSE DES COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES DU BASSIN LOIRE AUTHION	Jean-Baptiste THOUET	Francis SIREAU
COMITE LOCAL D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT (CLAD) – Ligne TER Tours-Saumur	Nadine LEROYER	Thierry GASNIER
ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES)	Nadège COUSSEAU	Sébastien RICHOUX

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de ne pas recourir au bulletin secret, mais au vote à main levée pour désigner les délégués du conseil municipal dans les organismes extérieurs dont la liste est visée ci-dessus,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE les délégués comme figurant sur cette même liste,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- - Pour : 27
- - Contre : /
- - Abstention : /

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_052 VIE INSTITUTIONNELLE - REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Benoît BARANGER, Maire

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOPTE le règlement intérieur du conseil municipal de la ville de Bourgueil dans les conditions exposées par M. le Maire.

ANNEXE :

Règlement intérieur

- - Pour : 27
- - Contre : /
- - Abstention : /

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_053 RESSOURCES HUMAINES - LE DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Rapporteur : Monsieur Benoît BARANGER, Maire

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus.

La prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

- agrément des organismes de formations ;
- dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la ville ;
- liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses ;
- répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

DECIDE selon les capacités budgétaires de prévoir chaque année l'enveloppe financière prévue à cet effet

AUTORISE M. le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

- - Pour : 27
- - Contre : /
- - Abstention : /

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_054 PERSONNEL TERRITORIAL – RECRUTEMENT D'UN JEUNE EN APPRENTISSAGE

Rapporteur : M. Benoît BARANGER, Maire

Le conseil municipal,

Entendu le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le recours au contrat d'apprentissage,

DÉCIDE de conclure un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Bâtiment	1	CAP Electricité	2 ans

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune, au chapitre 012,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

- - Pour : 27
- - Contre : /
- - Abstention : /

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_055 PARC DE LOISIRS MUNICIPAL « CAPITAINE » - CONVENTION 2020 AQUA LIFE SAVING

Rapporteur : Mme Nadine LEROYER, Conseillère déléguée

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les termes de la convention entre la commune de Bourgueil et l'association AQUA LIFE SAVING de Tours pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 août 2020

ACCEPTE l'ensemble des prestations 2020 pour un montant de 12 100,50 euros.

IMPUTE la dépense correspondante au budget de la commune (exercice 2020)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à la poursuite du dossier.

ANNEXE :

Convention

- - Pour :	27
- - Contre :	/
- - Abstention :	/

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_056 FINANCES - VOTE DES DIFFERENTS TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Rapporteur : M. Jackie FORASTIER, Adjoint au Maire

CONSIDERANT que la commune de Bourgueil propose de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et de maintenir les taux de 2019 pour les trois taxes.

Entendu le rapport du Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de fixer les taux de fiscalité directe locale pour 2020, ci-après :

- Taxe d'habitation :	13,81 %
- Foncier bâti :	19,59 %
- Foncier non bâti :	51,32 %

PRECISE que l'état de notification des bases d'imposition pour 2020 (imprimé 1259), dûment complété, sera transmis à la Préfecture, conformément à cette décision.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la poursuite du dossier.

ANNEXE :

Etat 1259

- - Pour :	27
- - Contre :	/
- - Abstention :	/

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_057 CULTURE - FESTIVAL DU CINEMA – ENCAISSEMENT DES RECETTES

Rapporteur : Monsieur Benoît BARANGER, Maire

Le conseil municipal,

Entendu le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'encaisser les recettes suivantes versées par :

- L'Association de l'Amicale des Anciens Élèves de l'École Publique – cinéma de l'Amicale : 1 022,25 euros
- L'Association de l'Abbaye – cinéma de l'Abbaye : 1 294,25 euros

INSCRIT les recettes correspondantes au budget de la commune – exercice 2020

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la poursuite du dossier.

- - Pour : 27
- - Contre : /
- - Abstention : /

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

D2020_058 CULTURE - FESTIVAL DU CINEMA – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AUX CINEMAS DE BOURGUEIL

Rapporteur : Monsieur Benoît BARANGER, Maire

Le conseil municipal,

Entendu le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'attribuer une subvention à :

- L'Association de l'Amicale des Anciens Élèves de l'École Publique – cinéma de l'Amicale : 1 495,75 euros
- L'Association de l'Abbaye – cinéma de l'Abbaye : 1 402,74 euros

INSCRIT la dépense au budget de la commune – exercice 2020 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la poursuite du dossier.

- - Pour : 27
- - Contre : /
- - Abstention : /

Approbation par l'assemblée à l'unanimité des votants par 27 voix.

DECISIONS DU MAIRE

DM2020_004b Convention 2S2C avec le DASEN

Par cette convention :

- l'État s'engage à assister la collectivité dans l'organisation de l'accueil, avec notamment la mise à disposition d'outils et de ressources, et la participation à la prise en charge des coûts (coût de l'accueil des enfants à hauteur de 110,00 euros par jour et par groupe de 15 élèves accueillis)
- la collectivité s'engage à accueillir les élèves, dans le respect des règles imposées par la crise sanitaire, pour des activités complémentaires à l'enseignement en présentiel ou à distance, animées par des personnels municipaux, des intervenants associatifs ou de statut privé, des bénévoles et/ou des enseignants.

DM2020_008 Convention de partenariat avec la CCTOVAL – Utilisation bâtiment communautaire pour les activités parascolaires

Mise à disposition gratuite de locaux appartenant à la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, pour l'organisation de la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire, dans le cadre du protocole de réouverture progressive des écoles. Durée de la convention : du 2 juin au 3 juillet 2020.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

AGENDA

OBJET	DATE/HORAIRE	LIEU
Conseil municipal	15/07/2020 à 19h30 – DOB -Vote des budgets	Salle des fêtes de Bourgueil

TOUR DE TABLE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h33

Fait à Bourgueil, le 6 juillet 2020

Le Maire,
Benoît BARANGER

Compte rendu sommaire

Affiché le : - 8 JUIL. 2020

